

**Arrêté de la DACS du 19 octobre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**

NOR : JUSC0923381A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2005 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel de Limoges et Poitiers :

M. PERRET (Henri), avocat général près la cour d'appel de Limoges, titulaire, en remplacement de M. CLEMENT (Jean-Claude).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 19 octobre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*  
C. GUÉGUEN